

## Règles de prêt

<b>ETUDIANTS ET PERSONNELS DE L'UPMC</b>	<b>Nombre de documents empruntables</b>	<b>Durée du prêt</b>	<b>Réservations de documents</b>	<b>Renouvellement du prêt</b> <i>1 renouvellement, sous réserve que l'ouvrage ne soit pas réservé</i>
Etudiants L et M Internes, DU et DIU (médecine)	10 ouvrages 10 revues 4 cartes 4 documents multimédia 4 thèses (hors UPMC) ou mémoires	3 semaines	oui*	oui*
Doctorants, personnels et enseignants-chercheurs travaillant à l'UPMC	20 ouvrages 20 revues 4 cartes 4 documents multimédia 4 thèses (dont UPMC) ou mémoires	6 semaines	oui*	oui*
<b>LECTEURS EXTERIEURS</b>	<b>Nombre de documents empruntables</b>	<b>Durée du prêt</b>	<b>Réservations de documents</b>	<b>Renouvellement du prêt</b>
	10 ouvrages 10 revues 4 cartes 4 documents multimédia 4 thèses (hors UPMC) ou mémoires	3 semaines	oui*	oui*

\*les ouvrages des bibliothèques médicales ne peuvent faire l'objet d'une réservation ou d'une prolongation

Des dispositions particulières peuvent être prises pour des personnes en situation de handicap.

